



FFFA

Service émetteur :
ADMINISTRATIF

**PROCES VERBAL DU
COMITE DIRECTEUR
DU 3 OCTOBRE 2015**

PRESENTS	M. DAUM (MDA), B. SCHLEIFER (BSC), M. PARICHI (MPA) par conférence téléphonique, P. GOMES (PGO), par conférence téléphonique.
REPRESENTES	B.SIROUET (BSI) F. LACUISSE (FLA) L. LACAZE (LLA) P. TORRECILLAS MUNOS (PTM)
INVITES	Olivier MORET, DTNA ; Bastien EL GHOZZI, DAF; JM MALAIZE, CAC
EXCUSES	V. AMIARD (VAM) J. PEREZ-CANTO (JPC) J. ROUAUD (JRO); V. MOGET (VMO), C. BRIOLIN (CBR)
ABSENTS	

1/ OUVERTURE DE SEANCE

MDA accueille les participants. Il vérifie que le quorum est atteint :

PRESENTS A L'OUVERTURE: 4
 REPRESENTES : 3
 ABSENTS : 6
 VOTANTS : 7

Le quorum est atteint selon l'article 13 des statuts de la FFFA. Le Comité Directeur peut donc délibérer valablement.

Ouverture de la séance à 11h20.

MDA accueille l'ensemble des membres.

2/ ARRETE DES COMPTES 2014/2015

MDA présente les comptes de l'exercice 2014/2015. Le résultat positif encourageant permet de constituer une réserve particulière pour l'organisation d'évènements internationaux afin d'anticiper notre développement et nos évènements.

De son côté, M. MALAIZE indique qu'il n'a aucune remarque à souligner et que l'approbation des comptes se fera sans aucune réserve.

OMO fait remarquer la bonne pédagogie sur le rapport de gestion qui permet à chacun de comprendre ce qu'il lit.

L'objectif est dorénavant de partir dans une stratégie de gestion de réserve. L'AG aura à affecter le résultat de l'exercice pour 31K€ dans autre réserve et 50K€ dans des réserves dédiées.

Sans commentaire particulier, MDA met au vote l'arrêté des comptes 2014/2015.

PRESENTS: 4
 REPRESENTES : 3
 ABSENTS : 6
 VOTANTS : 7
 POUR : 7
 ABS : 0
 CONTRE : 0
 Les comptes 2014/2015 sont approuvés à l'unanimité.

Par ailleurs, MDA met au vote la proposition d'affectation du résultat avec une ventilation de 70K€ dans une réserve générale et 50K€ dans une réserve dédiée.

PRESENTS: 4
 REPRESENTES : 3
 ABSENTS : 6
 VOTANTS : 7
 POUR : 7
 ABS : 0
 CONTRE : 0



La proposition d'affectation est validée à l'unanimité

3/ POINT INTERNATIONAL

MDA rappelle le résultat de l'Equipe de France féminine de Flag et adresse les félicitations du Comité Directeur à l'ensemble des joueuses et du staff.

Par ailleurs, il informe le CoDir des faits reprochés à la délégation masculine. Le Bureau a décidé d'engager des poursuites disciplinaires pour transmettre le dossier à la Commission Nationale de Discipline. L'instruction permettra d'avoir quelques éléments de réponse.

D'autre part, une réunion de l'IFAFE s'est tenue en marge de la finale de Flag. Il n'y a pas eu de vote, juste de l'information donnée. L'AG de l'IFAF aura lieu en octobre 2016 avec l'espoir que tout le monde ne fasse qu'une seule AG à Paris.

Enfin MDA fait le point sur le Championnat d'Europe 2018: après différents échanges internes, il propose de ne pas présenter de candidature de manière autonome de la France en 2018. Il estime que les équipes (élus et salariés) ne sont pas prêtes alors que la candidature allemande est prête. A son sens, il faut réussir des manifestations modestes pour avoir l'ambition de faire des gros évènements. Il faut constituer les équipes organisatrices (élus, techniciens et salariés) avant toute chose, puis les roder.

Que ce soit l'Allemagne ou l'Espagne qui ont beaucoup organisé récemment, ce sont les mêmes personnes qui sont à la manœuvre dans chaque pays et ont acquis de l'expérience. Il n'est plus possible de ne pas avoir un dossier très avancé quand la fédération internationale lance les appels à candidature, ce qui est un peu compliqué dans les circonstances actuelles. Allons si possible vers le CE U19 2017 et poursuivons cependant la possibilité d'une co organisation avec l'Allemagne pour le CE 2018.

4/ REFORME TERRITORIALE

BSC indique qu'elle a pris le contact des Présidents de Ligue par téléphone. La plupart d'entre eux en ont déjà parlé avec leurs homologues. Les Présidents s'expriment énormément et apprécient le contact d'un élu fédéral.

Par exemple: les ligues Bourgogne et Franche-Comté sont déjà opérationnelles et travaillent déjà ensemble. Elles ont une visio-commune tous les mois sur des axes de travail.

A priori positif pour BSC. Un courrier sera à envoyer pour demander quelques précisions sur l'état de la ligue. La quasi-totalité des Président seront au CDL.

Points à anticiper: ALS/ LOR/ FRC et PCH/AQT/LIM.

Un travail important est en cours avec Didier SEMPEY pour s'avoir quels vont être les axes de travail pour chaque ligue qui seront différents en fonction de l'état d'avancement des réformes. A ce sujet, il est important d'avoir un couple de technicien et d'élus avec pour objectif de pousser au conventionnement pour créer de l'emploi. L'élu agira sur le politique tandis que le technicien sera au contact de l'ETR.

Cette réforme doit nous permettre de réfléchir à comment démultiplier le nombre de licences.

Le Conseil des Président de Ligue aura pour objectif d'informer les Président sur la volonté de créer l'emploi et comment aller chercher certains financements. Il faudra aussi identifier les services idoines dans les différentes régions.



5/ DEFINITION DE L'ODJ DE L'AG.

Après échange, MDA met au vote l'ODJ de l'AG du 12 décembre 2015:

PRESENTS: 4
 REPRESENTES : 3
 ABSENTS : 6
 VOTANTS : 7
 POUR : 7
 ABS : 0
 CONTRE : 0

L'ordre du jour est validé à l'unanimité

Par ailleurs, BEL apporte des explications sur le document de décomptes des voix des clubs et le formalisme à apporter pour la représentation des clubs d'une ligue à l'AG. Ce qui est important c'est d'avoir une trace écrite pour savoir qui a délégué de son AG de ligue pour porter la voix des clubs lors de l'AG.

Cette discipline administrative doit être inscrite dans le conventionnement des ligues.

Le Comité Directeur se prononce à l'unanimité pour l'application du règlement sur le décompte des voix des Ligues.

6/ VALIDATION DES DOCUMENTS D'AG

MDA demande si certains documents appellent des commentaires. Sans remarque particulière, il met au vote les documents présentés lors de l'Assemblée Générale:

PRESENTS: 4
 REPRESENTES : 3
 ABSENTS : 6
 VOTANTS: 7

1. PV de l'AG du 30/05/2015

POUR : 7
 ABS : 0
 CONTRE : 0

2. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

POUR : 7
 ABS : 0
 CONTRE : 0

3. RAPPORT DE GESTION DU TRESORIER

POUR : 7
 ABS : 0
 CONTRE : 0

4. COMPTE DE RESULTAT

POUR : 7
 ABS : 0
 CONTRE : 0

5. BILAN

POUR : 7
 ABS : 0
 CONTRE : 0

6. ANNEXES DES COMPTES

POUR : 7
 ABS : 0
 CONTRE :



7. BUDGET PREVISIONNEL 2015/2016

POUR : 7
ABS : 0
CONTRE : 0

8. RAPPORT DE LA CFA

POUR : 7
ABS : 0
CONTRE : 0

9. RAPPORT COM FLAG

POUR : 7
ABS : 0
CONTRE : 0

10. RAPPORT COM CHEER

POUR : 7
ABS : 0
CONTRE : 0

11. RAPPORT COM MEDICALE

POUR : 7
ABS : 0
CONTRE : 0

12. RAPPORT COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE

POUR : 7
ABS : 0
CONTRE : 0

13. RAPPORT COMMISSION D'APPEL ET COMMISSION FEDERALE D'APPEL

POUR : 7
ABS : 0
CONTRE : 0

7/ VALIDATION DU RESPONSABLE FLAG SUITE DEMISSION A. DUBOSQ

Après étude de la candidature de Cédric CASTAING, MDA met au vote sa candidature au poste de responsable de l'arbitrage flag.

PRESENTS: 4
REPRESENTES : 3
ABSENTS : 6
VOTANTS: 7
POUR: 5
BLANC/NUL: 2
ABS: 0
CONTRE: 0

La candidature de Cédric CASTAING au poste de responsable de l'arbitrage flag au sein de la CNA est validée.



8/ PRESENTATION DES TRAVAUX DU DTN

OMO fait une présentation de l'équipe avec différents niveaux: Cadre d'Etat / CTNF
Il fait le choix de mettre Emmanuel MAGUET sur le poste laissé vacant par Nicolas PREVOST. Il serait, dès lors, contractuel avec le ministère.

D'autre part, les CTRF sont remis sur le terrain et font partis intégralement de la DTN.

De leur côté, les formateurs Fédéraux (Flag, Foot, Cheer) feront parties de l'Equipe Technique Nationale.

Les concernant, l'objectif de la formation de formateurs sera de :

- recalibrer les compétences et savoirs
- harmoniser l'évaluation sur tout le territoire.

Ils pourront s'appuyer sur le guide de procédure des CA qui, par exemple, recadre le nombre de personnes minimum et maximum sur une formation.

L'ensemble des mots clefs a été revu. Les ligues en sous effectif pourront demander aux autres ligues leurs formateurs.

L'enjeu stratégique est primordial afin d'avoir des formations labellisés FFFA/DTN qui est la clef de la qualité de la formation et du développement.

D'autre part, OMO présente le Vade-Mecum des commissions qui a pour rôle de repositionner les missions de chacun au sein même des commissions. C'est également un cadre commun dont les travaux sont partagés mais très orientés par la DTN.

Enfin, suite au Comité Directeur du 12/13 septembre, la DTN a validé le principe d'une Mercy Rules pour les catégories jeunes ainsi que les séniors au niveau régional et D3. Une mise à jour des règlements fédéraux devra être faite.

9/ QUESTIONS DIVERSES

Péréquation kilométrique : En l'absence de JRO, MDA souhaite remettre sujet à un futur Comité Directeur.

Communication: Le groupe de travail communication/événementiel de la FFFA est validé à l'unanimité et sera composé des personnes suivantes :

- DAUM
- EL GHOUZZI
- LACUISSE
- MIRZEWSKI
- MORET
- SIROUET

Gay Games: MDA expose les infos de PTM. Les GG se tiendront du 4 au 12/08/2018. Les organisateurs français veulent que ce soient des jeux ouverts. Toutes les institutions (ministère, région, ville) sont partenaires. Notre association à cet événement nous permet une reconnaissance. Parmi les 36 disciplines, le Flag et le Cheer (origine américaine des GG) seront présents. L'organisation fait donc appel à la Fédération. Un rendez-vous entre OMO et MDA avec l'organisation est prévu le mercredi 7 octobre.

Cet événement doit permettre à la Fédération de promouvoir la mixité au sens large.

EDF Flag: MPA demande à OMO quelles suites à donner après la démission de Lionel FRIEDERICH pour le coaching staff EDF. OMO répond que rien n'est prévu pour le moment.



Junior BOWL: Suite à la demande d'OMO, le Comité Directeur se prononce pour la présentation des produits spécifiques Football Américain par Jim CRINER lors du Junior Bowl. Cette validation tient sa motivation dans le fait qu'aucun frais de déplacement ne nous est demandé.

Brigitte SCHLEIFER

Secrétaire Générale de la FFFA

Michel DAUM

Président de la FFFA